

Un voyage au Pays de Vaud en 1789 : [1ère partie]

Autor(en): **B., L. de la**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **48 (1910)**

Heft 18

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-206828>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstien & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

C'est le moment!

Les personnes qui prendront un abonnement d'un an, au *Conteur Vaudois*, dès le 1^{er} juillet 1910, recevront gratuitement ce journal du 1^{er} avril au 30 juin courant, et de plus, jusqu'à épuisement de la provision, un exemplaire de l'amusant récit patois de Louis Favrat : *L'histoire de Guyaume-Tè, coumeint Djan-Daniè la contàvè*.

Prix de l'abonnement pour un an : Suisse fr. 4.50; étranger (affranchissement compris) fr. 7.20.

UN VOYAGE AU PAYS DE VAUD EN 1789

I

Il vient de paraître, sous le titre *Lettres du Docteur Rigby*¹, un livre fort intéressant duquel nous extrayons quelques pages qui intéresseront particulièrement les lecteurs de notre contrée. Dans ces lettres, écrites à sa famille, au jour le jour, Rigby, un Anglais, fait la relation d'un voyage qu'il fit en Europe en 1789. Débarqué à Calais, il s'arrête successivement à Lille, Douai, Chantilly, etc., donne son appréciation sur ces villes et leurs habitants, fournit des détails sur les hôtelleries où il descend, la cuisine, les voitures de poste. Il arrive à Paris le 7 juillet 1789. S'il n'assiste pas à la prise de la Bastille, il donne sur ce fait historique des détails très intéressants comme témoignages; il participe au cortège des vainqueurs et se mêle à la foule réunie au Palais-Royal; à Versailles, il aperçoit Marie-Antoinette, dont l'air préoccupé le surprend, il assiste aussi à la réception du roi à l'Hôtel-de-Ville et voit se former les premiers bataillons de la Garde nationale. C'est au prix de grandes difficultés qu'il quitte Paris le 19 juillet et franchit les barrières surveillées par des patriotes méfiants. En France, il s'arrête à Dijon, Lyon, Avignon, Nîmes, Marseille, Toulon; il parcourt les Etats Sardes; s'il a des louanges pour les villes françaises, en revanche, Turin le frappe par son état de saleté et par le nombre considérable de soldats, d'ecclésiastiques et de mendiants. « Parmi ces derniers, dit-il, je remarquai des types de difformité comme jamais je n'en avais vu — des nains aux jambes torses, des corps tout contournés, des mines cadavéreuses, à remplir de dégoût et d'horreur quiconque n'est point familiarisé avec de pareils êtres. »

De Turin, le docteur Rigby se dirige sur Chambéry, Annecy, Carouge et Genève, dans cette ville, il ne s'arrête que quelques heures, pour visiter l'hôpital, puis part pour Chamounix, franchit le col de Balme, descend sur Martigny où il arrive le 16 août.

Maintenant, laissons parler le docteur Rigby.

... Depuis Martigny, où nous arrivâmes à une heure et demie, jusqu'à Bex, que nous atteignîmes à sept heures et demie, nous restâmes à dos de

mulet tout le long du chemin qui s'étendait dans une vallée entourée des mêmes rochers pittoresques... En chemin, nous nous arrêlâmes pour contempler une magnifique cascade... Le Rhône, qui commence ici à être rapide, la vue de la petite ville de St-Maurice bâtie sous un rocher, et le grand nombre de jolies femmes que nous rencontrâmes entre St-Maurice et Bex, rendirent notre chemin fort agréable.

A Bex, nous trouvâmes une auberge très confortable; nous soupâmes à une table d'hôte, servie par le maître, son fils et sa fille. Plusieurs sociétés de dames et de messieurs, qui paraissaient faire des excursions dans le pays, s'assirent à table avec nous; tous parlaient français. La plus complète liberté politique semble régner ici; il n'y a pas d'impôt, sauf une légère taxe sur le sel, et on s'attend même à ce qu'elle soit supprimée, attendu qu'on a découvert dans une montagne voisine une nouvelle et abondante source salée qui, avec les autres, depuis longtemps en exploitation à Bex, fournira au gouvernement un revenu considérable.

Les hommes portent les armes quand la défense du pays l'exige. Le sol est fertile et produit en quantité du blé, du vin et des fruits. La classe du peuple est très à son aise, et le maître de l'auberge m'assure qu'il n'y avait pas un habitant qui n'eût des moyens de subsistance. Nous avions donné des ordres pour que notre voiture vint de Lausanne nous rejoindre à Bex, et quand nous la trouvâmes, nous nous réjouîmes que notre marche à pied fût terminée.

A six heures du matin nous quittâmes Bex et à neuf heures nous entrâmes à Villeneuve... La vue du lac, qui s'offrit soudain à nos yeux, est d'un charme indicible... Jusqu'à Lausanne la route longe constamment le lac, elle est vraiment ravissante. Nous nous arrêlâmes à Vevey...

Dans l'embarcadere de la fenêtre de l'auberge, j'ai lu un panegyrique fort bien fait sur cette ville, exprimant le regret de Rousseau de quitter une cité si pleine d'innocence et de bonheur, et où, ajoute-t-il, tant de Julier, de Wolmar, et tant de Claras résident encore. La beauté de la campagne environnante, le site particulièrement pittoresque du lac, la douceur du climat, l'abondance des produits d'un sol fertile, l'absolue liberté du gouvernement, une religion sans superstition, enfin les relations restreintes des habitants avec le reste du monde, tout cet ensemble réalise dans ce lieu favorisé l'idéal du moraliste et le rêve du poète.

En face de Vevey, de l'autre côté du lac, on distingue bien les rochers immortalisés par la même plume que la résidence solitaire de Saint-Preux.

... A Vevey, nous vîmes de gros blocs de marbre découpés par des machines qu'une roue hydraulique met en mouvement, et nous achetâmes quelques spécimens de ce marbre. Ici nous eûmes une preuve de l'honorabilité et de l'honnêteté du brave hôtelier de Bex. A peine étions-nous à Vevey que M. Woodhouse s'aperçut qu'il n'avait point sa montre, et il en conclut qu'il l'avait laissée à Bex. Je le plaisantai et lui dis qu'il l'avait donnée à Annette, la jolie jeune femme qui nous avait servis à table. Nous crûmes bon, cependant, d'essayer de la retrouver et je priai le maître de l'auberge de nous procurer un homme et un cheval pour aller à Bex. Mais quand nous lui fîmes connaître l'objet de cette course, il sourit et dit qu'elle n'était pas nécessaire, car si le monsieur avait laissé sa montre à Bex, on courrait après lui pour la lui rapporter. Il était persuadé, disait-il, qu'il n'y avait pas un aubergiste en Suisse qui serait tenté de conserver un objet de va-

leur oublié par un voyageur. Néanmoins il fit atteler un cheval. En attendant, je sortis pour flâner dans la rue, et une forte averse m'obligea à me réfugier avec d'autres personnes sous une voûte. J'étais là depuis quelques minutes, quand, à ma grande surprise, j'aperçus le fils de l'aubergiste de Bex marchant d'un pas rapide au milieu de la rue, sans s'inquiéter de la pluie. Je l'abordai et lui dis à brûle-pourpoint : « Je sais ce que vous apportez ».

Je le conduisis à notre auberge, où la montre fut rendue à son propriétaire, et nous fûmes aussi réjouis par ce trait d'honnêteté républicaine que de son résultat, qui fit recouvrer à mon ami son bien. Nous donnâmes à ce jeune homme un louis; il nous dit que c'était beaucoup plus qu'il ne lui était dû pour sa marche de vingt milles.

(A suivre).

L. DE LA B.

La décence à l'église.

L'événement de dimanche dernier, dans le canton de Vaud, a été la participation du beau sexe à l'élection des conseillers paroissiaux, pour la première fois, dans toutes les paroisses. Nos concitoyennes ont généralement voté en plus grand nombre dans les villes qu'à la campagne; il est même certains centres où les hommes ne formaient que la minorité. Les élus mariés ont-ils tous obtenu la voix de leur femme? Nous voulons le croire.

Relatant le résultat du scrutin à Lausanne, un journal de cette ville dit que « tout s'est passé dans le plus grand calme, avec la plus parfaite décence ».

Naïf confrère, vous imaginiez-vous vraiment que le fait de glisser un bulletin dans l'urne pût engendrer entre Lausannoises et Lausannoises des prises de bec ou des manières relevant de la police des mœurs!

V. F.

Rien n'est beau que le vrai! — Il paraît qu'on élabore aux Etats-Unis une loi qui passera prochainement.

Voici cette loi :

« Si une femme, fille ou veuve, entraîne au mariage quelque honnête garçon des Etats, grâce à des artifices comme : odeurs, parfums, poudre, fard, fausses dents, faux cheveux, corsets, rembourrage, hauts talons, blouses décolletées, dentelles ou quelque autre moyen artificieux et perfide... le mariage sera considéré comme nul et non avenue. »

AU THÉÂTRE DU JORAT

Nos amis de Mézières sont dans une belle fièvre : leur théâtre va rouvrir ses portes dans une quinzaine. Ils y joueront une nouvelle pièce de M. René Morax, *Aliénor*, pièce entremêlée de chants dont la musique est de M. Gustave Doret. *Aliénor* est le vieux nom d'Eléonore. Ainsi s'appelle la châtelaine de Romont, dont le mari est parti pour la Palestine, à la tête d'une troupe de croisés. L'action se passe donc au temps où les Bernois ne nous avaient pas encore réformés, bien des siècles avant que les Vaudoises ne votassent pour les

¹ Période Révolutionnaire. *Lettres du Docteur Rigby*, traduites de l'anglais par M. Caillat, avec une introduction et des notes par le baron A. de Maricourt. — Nouvelle Librairie Nationale, à Paris. — 1910. — Fr. 3.50.